

Année 2023

Octobre à décembre

TRACY le mag



Les news p. 4

Evènements marquants p 6

Visite de Yaël BRAUN-PIVET
à l'école p. 8



Sommaire

- P.2 *Le Mot du Maire*
- P.3 *Informations diverses*
- P.4 *Les news*
- P.6 *Les événements marquants*
- P.8 *Visite de Yaël BRAUN-PIVET à l'école*
- P.9 *L'école*
- P.11 *Les associations*



Éditeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Mise en page

Chrystel AUBERT SIVADIER

Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK,
Annie CROCHET, Aurélien JEUNET,
Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, École, Association Sportive
et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure,
Club de scrabble, Syndicat viticole

Photos

Mairie

Impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques



chers Habitants, Chers
Amis,

Mot du Maire

Chers habitants de Tracy, chers amis.

Pour commencer cette nouvelle année, je voudrais saluer l'arrivée des nouveaux habitants et des neuf bébés nés sur notre commune en 2023. Autant de jolis sourires qui viendront remplir les rangs de notre école communale forte de ses quatre classes et dont l'accueil et l'excellente organisation ne sont plus à démontrer.

Cette nouvelle année a vu également l'arrivée d'un nouveau service de collecte du tri en porte à porte, permettant d'améliorer le service aux habitants des trente communes de Cœur de Loire.

Toute l'équipe des agents et des élus de Tracy sur Loire seront à votre écoute et à votre disposition tout au long de l'année qui se profile.

Mes chers amis, je vous souhaite bien sincèrement santé, bonheur et réussite dans vos projets, pour toutes les générations, petits et grands, ainsi qu'à vos proches tout au long de cette nouvelle année.

Bien amicalement..

Le maire de Tracy-sur-Loire

Sylvain Cointat

ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté :

M. Patrick GAUVIN, le 14 novembre 2023
Mme Joëlle CAVALLIÉ, le 27 novembre 2023
M. Bernard RABEREAU, le 13 décembre 2023
M. André BRISSET, le 26 décembre 2023

N'apparaissent pas dans cette rubrique, les personnes qui ont émis le souhait que leur nom ne soit pas publié dans la presse.



Recensement
de la population 2024



Cette année, TRACY-SUR-LOIRE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les résultats sont essentiels car ils permettent de déterminer les dotations de l'État nécessaires au fonctionnement de la commune, de définir le nombre d'élus au sein du conseil municipal ainsi que le mode de scrutin mais également d'identifier les besoins de la commune au niveau des équipements publics collectifs.

Les agents recenseurs :



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Mme Sylviane GENTY



Mme Lydia LIPOVAC

Nettoyage de printemps à l'église !



Appel aux bénévoles

Rendez-vous à
l'église
Mardi 3 avril 2024
À partir de **9 h 30**
Contact : Dominique
06 67 00 29 57



EXPO « Créations »

Par Monique, Dany et Dominique

12 avril 2024 à partir de 14h30
Vin d'honneur à 18h30

13 et 14 avril 2024 de 10h à 17h30

À la salle polyvalente de Boisgibault





Renouvellement de l'adhésion au service ADS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Tracy sur Loire a souhaité confier l'instruction de ses actes d'urbanisme au service ADS de la ville de Cosne Cours sur Loire conformément à l'article R.423-15 du code de l'urbanisme.

Cette convention est établie pour une durée de 24 mois, pouvant être reconduite par période de deux ans après décision des assemblées délibérantes. La dernière convention arrivant à échéance le 31 décembre 2023, le conseil municipal a décidé de reconduire la prestation pour les deux prochaines années à compter du 1^{er} janvier 2024.

Projet régional de Santé 2018-2028

Le Projet Régional de Santé (PRS) est un document stratégique élaboré au niveau régional pour planifier, organiser et coordonner les actions et les ressources de santé dans une région donnée.

La loi qui régit les Projets Régionaux de Santé (PRS) en France est principalement la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé.

Chaque région française est tenue de développer son propre PRS, adapté aux besoins et aux spécificités de sa population. Ils sont constitués de 3 documents :

- un cadre d'orientation stratégique (COS) à 10 ans,
- un schéma régional de santé (SRS) unique à 5 ans.
- un programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

Conformément à l'article R 1434-1 du code de la santé publique, la révision du PRS fait l'objet d'une consultation auprès de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), du Préfet de Région, des collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté et du conseil de surveillance de l'ARS Bourgogne Franche-Comté.

Le cadre d'orientation stratégique, qui s'inscrit dans la stratégie nationale de santé, fixe 5 priorités :

- agir pour les populations vulnérables et l'autonomie des personnes ;
- prévenir et mieux prendre en compte les maladies chroniques ;
- favoriser la santé mentale ;
- améliorer la démographie déficitaire des professionnels de santé (la Nièvre et l'Yonne étant particulièrement ciblées, au niveau des généralistes comme des spécialistes) ;
- réduire les risques liés à l'environnement et au changement climatique.

Les communes sont tenues de rendre un premier avis au bout de 5 ans.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la révision du PRS pour les raisons suivantes :

1. La période de consultation couvre pour l'essentiel la période estivale. Ce n'est pas un moment propice pour réunir les instances délibératives des collectivités et prendre un avis.
2. C'est d'autant plus vrai que l'ensemble des documents constitutifs à cette révision du PRS représente 882 pages.

Contrairement à 2018, aucun document de synthèse du PRS révisé n'a de plus été mis à la disposition des collectivités territoriales.

Dans un contexte d'inquiétude générale liée à la poursuite de l'affaiblissement de l'offre de santé de proximité, la commune demande :

- que soient éclaircies les compétences assumées par les CLS, les CPTS et les CTS ;
- une meilleure territorialisation de la politique de santé ;
- de développer des aides à la mobilité pour tous les étudiants et internes en médecine affectés dans des territoires ruraux, notamment ceux nécessitant un véhicule personnel ;
- la mise en place de mesures pour favoriser la mobilité-santé ;
- à l'Agence Régionale de Santé des adaptations concrètes des objectifs de prise en charge en ambulatoire et à temps partiel dans les territoires où l'offre de soins de premier recours est insuffisante ;
- à l'agence Régionale de Santé des propositions concrètes visant à résorber les disparités d'offre de soins pointées dans le PRS.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie

La commune de TRACY SUR LOIRE est, actuellement, membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération n° 2017-01 du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2017 jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus, à savoir le 31/12/2027 pour le gaz naturel et le 31/12/2025 pour l'électricité.

Dans l'intérêt de la commune, la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés est reconduite afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel et janvier 2026 pour l'électricité.

Le SIEEEN est autorisé à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement, à collecter les données techniques et contractuelles, et à engager toute action en justice pour le compte de la commune dans le cadre de la convention constitutive.

Projet d'installation d'une antenne téléphonique

La Société CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURE a notamment pour activité le déploiement, la détention, la gestion, l'exploitation et la maintenance de sites points hauts et la fourniture de services auprès d'opérateurs de communications électroniques ou audiovisuels en relation avec ces sites.

C'est pourquoi, elle souhaite disposer d'un droit d'occupation sur des emplacements destinés à l'installation et à l'exploitation d'une station radioélectrique composée d'Infrastructures et d'Équipements Techniques dédiés à ces Services. Pour cela, elle envisage l'implantation d'une antenne-relais, sur la parcelle référencée section B n° 1289 pour une surface de 35 m², propriété de la commune, située à Boisgibault à côté du cimetière.

À ce titre, la Société CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURE accueillera Bouygues Telecom, en tant qu'opérateur leader, sur le site ainsi que d'autres Opérateurs Mobiles dans les conditions fixées par les pouvoirs publics. La notion « d'Opérateurs Mobiles » fait référence aux opérateurs mobiles sur le territoire français, à savoir Bouygues Telecom, Orange, SFR et Free Mobile.

Elle s'acquittera d'une redevance annuelle de 2000 € (net hors taxes), exigible le 30 juin de chaque année.

Projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente

Le Projet de rénovation énergétique d'un montant estimatif de 58.800 € HT consiste à isoler le bâtiment par le plafond, changer le mode chauffage en installant une climatisation réversible avec une pompe à chaleur et remplacer l'éclairage actuel par des éclairages Led.

Une subvention de 40 % (soit 23.500 €) au titre de la DETR sera demandée ainsi qu'une aide départementale de 20 % (soit 11.700 €).

Pour cela, la commune doit procéder à un audit énergétique (montant du devis : 2520 € TTC).

Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2022

L'exploitation du réseau (585,45 km) se fait en régie pour 9.125 abonnés (environ 14.000 habitants). La production d'eau se fait sur 11 puits de captage dont 2 à Tracy et 1.239.913 m³ ont été traités en 2022 dont 661.473 m³ consommés soit 198,6 litres par abonné par jour. Le reste est exporté vers d'autres communes limitrophes. Le rendement du réseau était de 71,51 % en 2022 (rendement moyen dû à un certain nombre de fuites) et la qualité de l'eau est bonne. Le prix comprend une part fixe (abonnement) et une part variable (consommation).

Compte tenu de ces éléments, le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable est approuvé.

Règlement de la nouvelle collecte des ordures ménagères

Suite aux évolutions réglementaires dans le domaine des déchets et aux modifications d'organisation du service validées précédemment, la communauté de communes a modifié son Règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Les objectifs du règlement de services sont notamment de préciser les règles de fonctionnement du service de la collecte, les limites du service public de gestion des déchets, les droits et obligations respectifs de chacun en fonction du cadre réglementaire, de clarifier les relations entre l'EPCL, les prestataires, les usagers et les communes, de posséder un cadre général pour un traitement homogène des situations et de prévenir les contentieux.

Projet Plan de mobilité simplifié

La Communauté de communes Cœur de Loire s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité simplifié qui vise à améliorer les déplacements de ses habitants tout en réduisant l'impact environnemental. Les objectifs principaux sont :

- L'amélioration des conditions de circulation tous modes pour l'ensemble de la population;
- La définition d'une stratégie globale de la mobilité à l'échelle intercommunale ;
- La proposition de nouveaux services de mobilité durable ou permettant de limiter les obligations de déplacements ;
- La sensibilisation des acteurs du territoire pour développer les alternatives au tout voiture.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi EnR a pour objectif de faciliter l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire français. Toutes les communes sont concernées et peuvent personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Les zones retenues sont : le parc photovoltaïque existant à la Roche, le site « climavin », la zone d'activité des Gâtines, l'aire des vignobles, tous les hangars agricoles ou viticoles ainsi que tous les projets individuels.

Les zones exclues sont : le bourg de Tracy, l'ensemble des zones AOC, les parcelles agricoles et forestières.

Seul le photovoltaïque est retenu comme moyen de production.

Evènements marquants

Concours des maisons fleuries

La commission fleurissement et l'ensemble du conseil municipal remercient et félicitent les lauréats 2023 du concours des maisons fleuries.

Cette année, chaque lauréat a reçu un panier constitué de 10 plantes vivaces sélectionnées pour leur résistance.



Palmarès des lauréats 2023 : M. et Mme Jean-Luc GUILLOT, M. et Mme Lionel LIPOVAC, M. et Mme Patrick SIMON, Mme Denise GAGET, M. Patrice BAILLY, M. et Mme Thierry VILLATTE, M. et Mme Claude PATAUD, M. et Mme André PREVOST, M. et Mme Jacques DEMOUGINS et M. et Mme Gilles COPINEAU.

Nous vous rappelons que ce concours est sans inscription préalable et nous vous engageons à contribuer à embellir notre commune.

Ludovic GRIGNAC

Cérémonie du 11 novembre



C'est toujours un moment très important que celui de rendre hommage à tous les combattants de notre commune morts pour la France.

Ce 11 novembre 2023, enfants

de l'école, membres du Conseil Municipal et habitants rassemblés à la Mairie se sont rendus au Monument aux Morts. La cérémonie fut ponctuée des textes lus par les enfants et du message de M. Le Ministre des Anciens combattants lu par M. COINTAT, Maire de la commune.



Les enfants ont égrené les noms des soldats de la commune disparus lors des deux guerres mondiales. Un dépôt de gerbes a suivi et après une minute de silence, les enfants ont entonné la Marseillaise.

Un verre de l'amitié a ensuite réuni les participants en Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2024 à 11h pour la cérémonie commémorative de la Seconde guerre mondiale.

Annie CROCHET

Noël des aînés

Repas des aînés : un bon moment partagé !

Samedi 2 décembre 2023 a eu lieu l'incontournable événement de fin d'année. Monsieur le Maire et les élus ont accueilli les 72 convives et leurs invités pour le traditionnel repas offert par la commune.



Dans une ambiance conviviale et festive, les aînés ont pu déguster un repas concocté et servi par le traiteur John VERDIER et enchaîner quelques pas de danse sur une animation musicale proposée par l'orchestre de Loïc BERTHON accompagné de Bernard.

Comme le veut la tradition, les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur : Mme Yvette CRENERINE et M. Henri REMY.



Ce fut une belle journée de rencontre et de retrouvailles pour les aînés et les élus. Merci à vous.



Distribution des chèques cadeaux Cœur de Loire :

Cette année, le traditionnel colis a été remplacé par des chèques cadeaux Cœur de Loire distribués aux aînés bénéficiaires par les élus le samedi 9 décembre 2023.

Aller à votre rencontre fut également un moment de convivialité et d'échange malgré une météo qui n'était pas au rendez-vous.

Nous espérons que ces chèques cadeaux vous auront donné satisfaction et vous auront permis de vous offrir un petit plaisir supplémentaire pour les fêtes de fin d'année. Ils étaient accompagnés d'un très joli porte-clés en bois décoré par les enfants de la garderie de l'école des Tilleuls, nous les en remercions.

Marie BACZYK

Le vin chaud était au rendez-vous

Le samedi 16 décembre 2023, à l'issue du marché, sous les lumières des guirlandes et la chaleur des braseros faits maisons, les Tracéens se sont retrouvés pour débiter la période des fêtes.



La Municipalité a offert les traditionnels vin et chocolat chauds préparés par Gérard MARIE.

Le froid, moins vif que l'an dernier, a permis de se retrouver plus nombreux et les discussions allaient bon train. On fait connaissance avec de nouveaux visages du village.

Ce sont de tels moments de rencontre qui rendent la vie plus douce.

Annie CROCHET

Vœux de la Municipalité

Nous étions nombreux ce dimanche 7 janvier à la salle polyvalente pour entamer l'année 2024 avec les vœux de la Municipalité.

Monsieur Sylvain COINTAT, Maire de la commune, a salué la présence notamment de Mme Nadia SOLLOGOUB, Sénatrice, Monsieur Patrick BONDEUX, Conseiller Départemental, Monsieur Christophe CAVOY, Conseiller aux Décideurs Locaux, Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines, les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers avant de présenter ses vœux à tous.



Il a évoqué entre autres la naissance de 9 enfants sur la commune en 2023 ce qui est une très bonne nouvelle. Un remerciement appuyé est adressé à l'école pour son dynamisme.

La Maison de Santé est achevée et l'arrivée du Docteur FRANJUL dont la situation administrative est encore en cours de traitement est attendue avec impatience : nos élus parlementaires sont actives sur ce dossier.

Une dentiste, nouvelle habitante de la commune en provenance du Brésil, est intéressée mais doit attendre, elle aussi, le feu vert administratif.

Monsieur COINTAT remercie ses collègues élus et les 9 employés municipaux pour leur dévouement.

Le Conseiller Départemental et Mme la Sénatrice apprécient le volontarisme de la commune à faire avancer ses projets et seront à ses côtés.

Tout le monde fut convié à partager galettes sèches et verre de l'amitié tout en échangeant.



Annie CROCHET





Quand la commune de Tracy-sur-Loire accueille Madame Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée Nationale

Ce 23 novembre 2023 matin, une effervescence inhabituelle régnait dans notre commune et en particulier autour de l'école.

En effet, l'année dernière, les enfants de la classe de Mme Sophie SEILLIER ont été reçus à l'Assemblée Nationale dans le cadre du Parlement des Enfants et à l'initiative de Mme Perrine GOULET, notre Députée. A leur tour, ce sont eux qui ont accueilli Mme Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée nationale dans leur classe.



A son arrivée, celle-ci fut accueillie par M. le Préfet et Mme la Sous-Préfète. Nombre d'élus locaux étaient présents dont Mme Perrine GOULET, Mme Nadia SOLLOGOUB, Sénatrice, Mmes et Mrs les Conseillers régionaux et départementaux, M. le Commandant de la Gendarmerie départementale, Mmes la Directrice et Inspectrice départementales représentant l'Inspection Académique. Le Conseil municipal représenté par M. Sylvain COINTAT et ses adjoints accompagnés de conseillers municipaux se joignaient à eux.

A l'arrivée dans la classe, les mots chaleureux de M. Sylvain COINTAT et de Mme Sophie SEILLIER, Directrice, ont précédé l'accueil des enfants qui ont tout de suite été mis à l'aise par Mme Yaël BRAUN-PIVET, très souriante.

Les élèves ont présenté, avec beaucoup de talent, une saynète pleine d'humour mettant en scène une séance à l'Assemblée Nationale : le public fut conquis.

Ce fut ensuite la série des questions à Mme la Présidente sur son travail et sa vie à l'Assemblée. Elle y a répondu avec beaucoup de sincérité et de simplicité. Elle s'est même transformée en professeur : au tableau, craie en main, elle a expliqué pourquoi 577 députés siègent à l'Assemblée Nationale.

Les enfants lui ont ensuite présenté leur projet d'aménagement de la cour d'école : Mme la Présidente s'est installée au milieu du groupe, a échangé avec eux devant les maquettes réalisées.

Ce moment fut suivi par un point presse avec France 3 Bourgogne, reportage diffusé le soir même.

Avant de quitter la classe, fleurs et vin de Tracy furent offerts par les enfants à Mme la Présidente... qui a eu droit aussi à une séance de câlins.

Cette visite restera dans la mémoire des enfants et de tous ceux qui y ont pris part. Merci à Mme Perrine GOULET d'avoir permis ce moment de rencontre dans notre commune via son école qui fut honorée à juste titre.

Annie CROCHET





Ludothèque et cinéma pour les élèves de maternelle

Le jeudi 7 décembre, c'est toute la classe maternelle qui a pris le bus direction la médiathèque à Cosne. Les élèves ont découvert ou redécouvert l'espace ludothèque et ont pu



essayer de nouveaux jeux de société. Des animatrices et des mamans étaient présentes pour aider à assimiler les règles de jeu. C'est à l'Eden cinéma que s'est terminée la matinée. MIGRATION, un film d'animation nous a raconté la grande aventure de la courageuse famille colvert. De retour à l'école, le pique-nique était organisé dans la classe.

Semaine du goût avec les GS-CP

Dans le cadre de notre projet de classe sur l'alimentation, vendredi 20 octobre après-midi, les élèves de GS-CP ont rencontré Claire venue parler de son métier d'artisan chocolatier et faire déguster ses productions.



Marché de Noël

Franc succès au marché de Noël des enfants le samedi 9 décembre. Merci aux familles pour leur soutien, à Guy Delpuech et Vanessa Béout pour leur participation.

L'école



Sortie ludothèque pour les CE1-CE2

Les élèves de CE1-CE2 se sont rendus à la médiathèque de Cosne-Cours-sur-Loire dans l'espace ludothèque afin de découvrir des jeux de société. Partage et entraide étaient au rendez-vous.



Visite de la Présidente de l'Assemblée Nationale dans la classe des CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de recevoir la visite de la Présidente de l'Assemblée Nationale le vendredi 24 novembre. A cette occasion, ils lui ont présenté leur saynète mettant en scène le vote d'une loi contre le harcèlement à l'Assemblée Nationale. Ils ont profité de cette rencontre pour évoquer leur projet de végétalisation de la cour de récréation. Merci à Mme Goulet, député de la Nièvre, pour avoir permis cette rencontre.



Toute l'équipe vous souhaite
une très bonne année 2024 !



Les associations

ASCT – Association Sportive et Culturelle de Tracy

Soirée TRUFFADE du 25 novembre 2023

Une totale réussite pour cette soirée en collaboration avec l'école des Tilleuls et au profit de la coopérative scolaire pour l'organisation d'une classe de neige début 2024. 116 convives ont pu prendre place autour des tables magnifiquement décorées dans la salle polyvalente.

Nous adressons un grand MERCI à tous les parents d'élève pour leur active participation. Ensemble nous avons formé une super équipe pour l'organisation et le service. Un grand MERCI également à tous les vignerons de Tracy pour leur générosité.

Le bénéfice de cette soirée a été intégralement reversé à l'école. De même, toutes les bouteilles offertes et non vendue lors de la soirée ont été données à l'école pour ses autres manifestations.



Et toujours nos activités :

POINTS COMPTÉS : De nombreuses participantes se réunissent les **mercredis** de 14h et 18h autour de Nicole, Salle des associations à l'étage. La broderie n'est pas la seule activité, venez nous rencontrer.

SCRABBLE : Dominique BLIN vous accueille tous les jeudis de 14h à 18h Salle des associations à l'étage pour des parties de scrabble.

Atelier des AÎNÉS : Tous les mercredis de 14h à 17h30, Salle des associations RDC, Catherine et Sylviane ont plaisir à vous accueillir pour un après-midi jeux suivi d'un goûter. Tout adulte peut les rejoindre.

GYM : tous les Jeudis : 17h00 (GYM DOUCE) - 18h30 (RENFORCEMENT MUSCULAIRE) salle polyvalente

Renseignements auprès de **LUDOVIC** au 06 50 07 82 59

YOGA : Tous les mardis 2 séances : 17h00 et 18h30 salle polyvalente. Entretien du corps, augmenter sa vitalité et lutter contre le stress.

Renseignement auprès de **JEAN PIERRE** au 06 76 37 01 95



Calendrier des prochaines manifestations et activités de l'ASCT

Dimanche 24 mars 2024	Marche de printemps (sous réserve)
Mercredi 1 ^{er} mai 2024	Vide grenier (sur réservation)
Vendredi 21 juin 2024	Buvette de la fête de la musique
Samedi 13 juillet 2024	Buvette de la fête Nationale
Dimanche 29 septembre 2024	Après-midi dansante
D'autres manifestations pourront être programmées, nous vous tiendrons informés.	

NOUVEAUX contacts : Patricia 06 02 19 60 62 - Catherine 06 27 35 99 25

Quelle ambiance ce dimanche 31 décembre à la salle des fêtes de Boisgibault !

Après plusieurs années d'inactivité, le Braquet Olympien se relance...

Le club a organisé le réveillon de la Saint Sylvestre sous les couleurs du Portugal.

Une cinquantaine de personnes s'était donnée rendez-vous ce dernier dimanche de l'année pour célébrer comme il se doit la fin de 2023 et le début de 2024.

Les convives ont pu déguster un menu composé de plats traditionnels portugais et danser jusqu'au petit jour sur un mix franco-lusitanien réalisé par notre DJ Fabrice « Sympho Anim ».

Le Braquet Olympien remercie l'ACST pour le prêt de matériel, Fabrice « Sympho Anim » d'avoir relevé ce défi musical et toutes les personnes présentes venues partager ce moment de convivialité avec nous.

A bientôt pour de nouvelles aventures.

Alexandra REBOULEAU



AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dimanche	24 mars	Marche de Printemps	ASCT	Salle polyvalente
VSD	12/13 et 14 avril	Exposition d'articles fait main	ASCT	Salle polyvalente
Samedi	20 avril	Course UFOLEP	Municipalité	Salle polyvalente
Mercredi	1er mai	Vide grenier	ASCT	Salle polyvalente
Mercredi	8 mai	Commémoration	Municipalité	Mairie
Vendredi	21 juin	Fête de la Musique	Municipalité	Place du 8 mai 1945
Samedi	13 juillet	Fête Nationale	Municipalité	Place du 8 mai 1945

Les associations

Association Sportive et Culturelle de Tracy
Patricia GENTY 06 02 19 60 62
Compagnie CHANTEPLEURE
Sophie SELIER 06 15 81 17 67
Coopérative scolaire
Sophie SELIER 06 86 26 14 15
Syndicat viticole
Eric CROCHET 03 86 26 19 95
Société de chasse
Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50
Braquet Olympien
Cédric REBOULEAU 06 69 03 21 08
Alexandra REBOULEAU 06 66 09 65 45

Mairie secrétariat :

03 86 26 17 71

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Les professionnels de santé

Kinésithérapeute :
Véréna BRATZKE 06 69 50 07 85

Infirmière :
Bénédicte MORIS 06 67 05 48 88

Reprise du marché Début février

